

Zeitschrift:	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber:	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band:	14 (1938-1939)
Heft:	24
Artikel:	Formation et instruction du soldat [Schluss]
Autor:	Barth, Frido
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-710391

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'il faut savoir profiter de l'expérience des autres pour l'appliquer à soi-même.

Allemagne: L'inauguration des nouveaux bâtiments de l'école supérieure de défense aérienne du Reich, à Berlin-Wannsee, a eu lieu le 23 mai dernier.

Cette école, qui a le caractère d'un établissement militaire supérieur, était installée, depuis sa fondation en 1934, dans les locaux provisoires à Berlin-Nord. Elle est destinée à donner une formation technique spéciale aux instructeurs de la Ligue de défense aérienne du Reich qui préside à l'organisation de la protection des populations du territoire allemand et à l'instruction des masses.

Chaque cours de quinze jours comprend 125 élèves. On sait qu'il existe dans le Reich plus de 3000 écoles de défense passive destinées à familiariser la population avec ses devoirs particuliers pour la protection contre les attaques aériennes. De plus, il a été fondé un grand nombre d'écoles régionales annexes (*Landesgruppen-Luftschutzschulen*).

Plus de 72,000 fonctionnaires officiels, et plus de 650,000 fonctionnaires à titre honorifique, travaillent, dans tout le Reich, à la défense passive.

Les services de la D.A.P., militarisés, dépendent du *ministère de l'air*.

Quinze millions de personnes ont déjà été instruites dans tout ce qui touche au domaine spécial de la protection individuelle et de la protection collective des non-combattants. Enfin, le nombre des Allemands et Allemandes, membres du *Reichsluftschutzbund*, est passé de 2'500,000 en 1934 à 12'600,000 à fin 1938.

Des efforts considérables sont fournis par les autorités responsables pour diffuser dans toute la population les enseignements anti-aériens et particulièrement pour instruire les femmes allemandes, surtout en ce qui concerne la protection de la famille en cas d'attaques venant de l'air.

Belgique: Le gouvernement et l'opinion publique se préoccupent beaucoup de la protection des populations civiles en cas de péril aérien. A la date du 1^{er} juin 1939, le *Moniteur belge* a publié l'arrêté royal du 20 mai 1939 relatif à l'organisation générale de la protection passive des populations contre les attaques aériennes. D'après ce document, il est institué un service civil territorial de la protection aérienne passive, comprenant un commissariat général et une garde civile. La protection aérienne passive dispose d'autre part d'un budget spécial.

Sur le crédit de 600 millions voté par la chambre, on a prévu 349 millions pour l'achat de canons et ballons de protection, 176 millions pour l'achat d'avions et 83 millions pour la défense passive proprement dite.

La fabrication des masques respiratoires se poursuit au rythme de 10,000 par jour. La garde territoriale, avec période d'instruction de 8 mois, qui assurera la défense anti-aérienne, sera recrutée parmi les hommes ayant servi déjà à la défense anti-aérienne et complétée par des volontaires. Le commissaire général pour la défense passive du royaume prendra les arrêtés pour l'organisation des différents services contre les incendies, les abris, etc., et les gouverneurs détermineront toutes les décisions qui s'imposeront pour chaque province. On insiste beaucoup sur la nécessité de l'unité de commandement dans la défense passive et sur le caractère national qu'il convient de lui donner. Conscientes du danger et soucieuses d'y parer, les autorités compétentes font aujourd'hui de gros efforts pour assurer, par des mesures appropriées, difficiles et complexes, la sécurité relative des populations.

(A suivre.)

Formation et instruction du soldat

(Suite et fin.)

Par le major Frido Barth.

(Extrait de l'ouvrage « Formation et instruction du soldat » par le major Barth. Editeur: Stämpfli & Cie., Hallerstr. 7, Berne. Prix fr. —.80.)

4. Le rétablissement.

Rétablissement signifie remettre une troupe en état de marche ou de combat.

Une troupe qui n'a pas appris à se rétablir rapidement ne sera jamais prête pour la guerre. Il faut, par tous les moyens, combattre cette idée qui tente à laisser supposer que le rétablissement fait partie intégrante du temps de liberté.

En campagne, le rétablissement complet n'est possible qu'exceptionnellement; c'est-à-dire qu'il ne peut se faire que pendant les jours de repos. Il est, par conséquent, de toute importance que le sous-officier, et même le simple soldat, sachent employer judicieusement le temps mis à leur disposition pour cela.

Il faut savoir remettre en ordre ce qui est essentiel et ne pas se perdre dans des détails. Retenons surtout que ce qui est important est presque toujours caché, donc difficile à contrôler.

Lors d'un départ, et après un court rétablissement, une troupe peut paraître sale si on ne la juge qu'à son extérieur. Mais elle peut, néanmoins, être parfaitement apte à la marche. Par contre, il est possible qu'une autre troupe laisse l'impression, à celui qui juge superficiellement, d'être en ordre alors qu'elle ne l'est pas du tout, pour le motif très simple que seule la surface brille.

Exammons la chose de plus près, à la lumière d'un exemple:

Une colonne de munitions non motorisée arrive à 22 heures dans un cantonnement après de longues et pénibles marches. L'on sait qu'il faudra repartir le lendemain de très bonne heure, et que le commandant a donné l'ordre suivant:

— « Prise des cantonnements. La soupe sera prête dès 23 heures, et je veux que les hommes disposent d'une demi heure pour ce repas. A 1 heure, le rétablissement doit être terminé. » —

Les sous-officiers ont donc 3 heures à leur disposition pour organiser le rétablissement.

Exammons dans ce sens l'activité d'un caporal du train:

Celui-ci donnera l'ordre à quelques surnuméraires d'apporter la soupe pour 23 heures dans les cantonements.

Répartition du temps disponible:

½ heure pour installer les cantonnements,
½ heure pour le repas.

Il lui reste donc 2 heures pour les travaux de rétablissement proprement dits.

Supposons que le caporal compte, par cheval, 25 min. = 50 min.
harnais, 15 min. = 30 »
pour le service intérieur personnel, 40 min. = 40 »

Total = 120 min.

Quels travaux peut-on exécuter pendant les deux heures disponibles?

D'emblée, le rétablissement complet est exclu; il faut donc se concentrer sur l'essentiel:

a) *Pour le cheval.* Revision du ferrage. Soins des jambes et des sabots. Lavage des yeux, des narines et de la bouche. Bouchonner le cheval avec de la paille et l'examiner attentivement pour voir s'il a des bles-

sures. Nettoyer avec la « brosse à rizette » surtout les parties du cheval où reposaient les différentes pièces du harnachement.

- b) *Pour les harnais.* Suspender les couvertures et les faux-colliers. Laver les mors. Laver consciencieusement les parties intérieures du harnachement (donc celles qui sont invisibles lorsque le cheval est harnaché). Revision du harnachement, spécialement les traits.
- c) *Service intérieur personnel.* Nettoyer les armes. Nettoyer et graisser les chaussures. Lavage de la gaine, de la cuillère, de la fourchette et du couteau. Coup de brosse aux habits; éventuellement réparations, remplacer les boutons manquants.

Toilette: Se laver, bain de pieds, lavage des dents, changer de chaussettes, etc.

Ce temps disponible ne pourra être judicieusement employé que si l'on connaît d'avance exactement ce qu'il faut faire, ainsi que le temps que l'on peut consacrer à chaque genre de travail.

Si, revenant à notre exemple, l'on regarde notre colonne, à son départ, le lendemain, on constatera que les hommes comme les chevaux et les harnais ne sont certainement pas dans un état de propreté parfait, mais l'essentiel sera en ordre, et c'est la seule chose qui compte en l'occurrence.

5. Organisation des travaux spéciaux.

Pour exécuter un travail, quel qu'il soit, le sous-officier doit, avant tout, savoir comment il veut l'entreprendre. Une fois sa décision prise et connaissant le nombre d'hommes à sa disposition, il pourra judicieusement en organiser la répartition.

Avant de commencer un travail, il est nécessaire d'orienter la troupe sur ses intentions. En effet, il arrive trop souvent que chacun discute à tort et à travers sur la manière d'entreprendre un travail; ceci provient du fait que le sous-officier, qui sait pourtant ce qu'il veut faire, n'a pas su préciser sa conception.

Si la troupe est déjà orientée sur la manière d'effectuer un travail simple, tel que, par exemple, le transport d'un véhicule lourdement chargé ou l'enwagonnement d'un matériel de guerre, il est indispensable de faire connaître ses intentions lorsqu'il s'agit d'un système de travail.

Pour illustrer ce qui vient d'être dit, prenons, par exemple, le cas d'un sous-officier de sapeurs qui doit organiser les travaux de nettoyage d'une chambre dans une école de recrues.

Il notera tout d'abord les travaux qui doivent être exécutés et qui sont:

1. Battre et brosser les couvertures.
2. Nettoyer les fenêtres de la chambre et du corridor.
3. Lavage des tables, des bancs et du râtelier des fusils.
4. Lavage des planchers de la chambre et du corridor.
5. Refaire les étiquettes placées au-dessus des lits et du râtelier des fusils.

Connaissant l'effectif de son groupe, il lui est dès lors facile d'organiser le travail. Admettons que cet effectif soit de 12 hommes, dont un détaché aux travaux de cuisine.

Le sous-officier peut alors organiser son travail de la manière suivante:

- 4 hommes pour battre et brosser les couvertures (sapeurs A, B, C, D);
- 2 hommes pour le nettoyage des fenêtres (sapeurs E et F);

2 hommes pour laver les tables (sapeurs G et H);
2 hommes pour laver les planchers (sapeurs J et K);
1 homme pour écrire les étiquettes (sapeur L).

Il désigne un chef pour chaque groupe de travail et demande de lui faire rapport dès la tâche accomplie. Il indique, en outre, l'emplacement où seront exécutés les différents travaux et donne éventuellement les ordres nécessaires pour toucher le matériel qui doit être employé à cet effet.

Ainsi, chacun sait ce qu'il doit faire, tout en ayant sa part de responsabilité.

Sous-officiers, ne donnez jamais des ordres à la hâte et avant d'avoir bien réfléchi!

Qu'importe un léger retard, si l'exécution d'un ordre s'avère juste et précise, souvenez-vous toujours du fameux proverbe:

« *Ordre, contre-ordre, désordre!* »

Spirito elvetico e armata

(Dalla R. M. T.)

Che lo spirito elvetico non sia un artificio intellettuale, un idolo di legno, muto e inavvicinabile, ma un elemento essenziale e vitale della nostra esistenza come Stato, e si confonda a rigor di termini col contenuto del patriottismo, inteso come amor di Patria, è cosa chiara a tutti coloro che vogliono avvicinarsi ad esaminarne la struttura, la essenza, ed esercitino nei suoi confronti un esame critico, se si vuole, ma non malevolo, senza preconcetti e senza amor di tesi contraria.

L'essenza dello spirito elvetico non è semplice: essa si compone, oltre che del naturale senso di gioiosa appartenenza alla Confederazione, di spontanea e libera appartenenza alla Confederazione, al disopra degli istinti di razza, di religione e di lingua, anche di un riflessivo entusiastico attaccamento alle istituzioni federali, di indefettibile fede nella giustezza, nella bontà del vincolo federale, di una incrollabile volontà di perpetuarlo.

Difficile è talvolta riscontrarne ad ogni passo la presenza, specialmente se si analizza la vita quotidiana più o meno ristretta ai confini locali del villaggio o della città: poichè — come le gioie ereditarie — non va sfoggiato ogni giorno. Là però dove la presenza dello spirito elvetico si trova palese, inconfondibile, chiarissima, è nell'armata.

L'armata è la vera fucina dello spirito elvetico: entrando, il giovane si distrae dalle vicende personali quotidiane, esce dal suo guscio mentale, per riflettere a molte cose che gli possono talvolta tornar nuove o reminiscenze forse vaghe della scuola, della educazione e istruzione ricevute, e guarda in faccia alla realtà storica e politica della sua patria, impara a porla su di un piedestallo cui guardare alzando gli occhi, si prepara a considerare i propri agi, le proprie abitudini, la propria personalità e — forse un giorno — la propria vita, come cose di importanza assolutamente secondaria, di fronte alla salvezza della Patria.

Poichè la nostra armata non è solo un insieme di unità belliche, disponenti di armi perfette, allenate e istruite secondo moderni sistemi e di piena efficienza, ma è in misura molto maggiore un blocco di uomini, nel pieno vigore delle forze fisiche e soprattutto morali, conscienti della propria responsabilità e del proprio dovere.

Spirito di fraternità, di camerateria assoluta, che si rivela soprattutto nei diretti rapporti fra pari grado, nei rapporti diretti fra inferiori e superiori, che si traduce in una disciplina spontanea molto più che imposta. Si può anzi dire, che quell'insieme di norme dette comunemente « disciplina militare » altro non è che la messa